

Blois, le 12 juin 2023

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET ACCÈS À LA LECTURE : L'OPÉRATION « DES LIVRES À SOI » 2023

Lundi 12 juin, l'opération [Des livres à soi](#) 2023 a été clôturée lors d'une journée festive organisée au centre de formation des pompiers à Vineuil. Expérimenté pour la première fois en 2015 en Seine-Saint-Denis puis pendant 3 ans dans quelques villes, le déploiement national du programme est soutenu par le [Ministère de la Culture](#) depuis 2018. Cette opération vise à démocratiser la lecture auprès des plus jeunes dans le but de prévenir l'illettrisme des enfants et réduire les inégalités d'accès à la culture dans les quartiers prioritaires : il guide les parents pour leur donner, quelle que soit leur « compétence lecture », la confiance et les moyens pour s'approprier et partager les livres jeunesse avec leurs enfants et constituer une bibliothèque familiale. Au programme: une série d'ateliers pour apprendre à manipuler, raconter, et partager les livres jeunesse ainsi qu'un accompagnement à la bibliothèque et à la librairie pour choisir et acheter des livres. Entre octobre et juin plusieurs familles ont ainsi été accompagnées par les services du conseil départemental dans l'appropriation, des livres comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité.



Des livres à soi est un programme de médiation à la littérature jeunesse, de démocratisation de la lecture et de prévention de l'illettrisme, principalement déployé dans les quartiers prioritaires. Utilisant le livre de jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité, ce dispositif s'organise avec les structures sociales de proximité que fréquentent les familles. Cette opération s'adresse aux parents, plus particulièrement ceux en grande difficulté de lecture (analphabétisme, illettrisme, de culture non francophone), désireux d'apprendre les astuces pour raconter des histoires et donner envie de lire aux enfants.

« Cette opération à quatre objectifs :

- Favoriser l'installation et l'usage du livre de jeunesse dans la relation parent/enfant ;
 - Former les parents et aider les enfants des familles éloignées du livre à se familiariser avec le langage, l'image, la narration, l'écrit et leurs supports ;
 - Développer une méthode de médiation à la littérature jeunesse souple, innovante, aisément appropriable pour que le projet s'adapte à la compétence lecture de chaque famille ;
 - Décloisonner l'intervention des acteurs du social, de l'enfance et du livre pour déboucher sur un agenda commun et une démarche concertée. »
- détaille Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Repérées par les structures sociales départementales, une quinzaine de jeunes parents en difficulté vis à vis de la lecture – très majoritairement des mamans âgées de 20 à 35 ans –, se sont inscrits de manière volontaires dans ce dispositif entièrement gratuit sur les territoires de Blois et de Vendôme.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



Ils représentaient une cinquantaine d'enfants, âgés de 0 à 16 ans, dont plus de la moitié âgée de moins de 6 ans. Encadrés par 15 animateurs sociaux et socioculturels, de la petite enfance, et bibliothécaires de la [Direction de la Lecture Publique \(DLP\)](#), ils ont participé à six « ateliers parents » au cours desquels ils se sont familiarisés à l'usage du livre et de l'album jeunesse, pour l'installer dans leurs pratiques familiales et la relation à leurs enfants. Ce dispositif s'inscrit dans les actions du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

« Au plan opérationnel, l'action s'est appuyée sur les professionnels des structures sociales et de l'enfance, mieux à même de toucher les publics concernés. Elle s'est réalisée en étroite collaboration avec les acteurs du livre et de la lecture grâce au décloisonnement des cultures professionnelles et des interventions. Ainsi, ont été organisées, entre les ateliers, des sorties des familles en bibliothèque, en librairie et/ou sur des événements littéraires locaux. Chaque famille bénéficie, en une ou plusieurs fois, au cours de l'action, de 80 € de chèque-lire, et chaque structure de proximité opératrice, d'une dotation de 1 200 € pour installer ou enrichir en son sein un « espace lecture ». » complète Florence Doucet, vice-présidente notamment chargée de l'insertion, de la famille et de la protection de l'enfance.

Outre la mise à disposition des moyens humains des équipes de la bibliothèque départementale (DLP) et des [services de protection maternelle et infantile \(PMI\)](#) pour animer les ateliers, le conseil départemental a apporté un soutien logistique à l'opération allant de la mise à disposition de salles pour accueillir les formations et ateliers, de supports d'animation de la bibliothèque départementale et de moyens de transport pour les déplacements sur le salon et en librairie jusqu'à l'acquisition de jeux de bibliographies. Un partenariat spécifique a également été construit avec le salon jeunesse du livre de Saint-Gervais-la-Forêt pour organiser une visite guidée et permettre la participation des parents avec leurs enfants à une séance de spectacle dédiée.

La journée de clôture a été l'occasion pour l'ensemble des parties prenantes de faire une rétrospective des ateliers, d'assister à un spectacle de la [Compagnie l'Intruse](#) – [Nathalie Kiniecik](#) « Le temps qui passe », d'exposer les supports d'animations de la Direction de la Lecture Publique, de rencontrer [Corinne Dreyfuss](#), autrice de littérature jeunesse avant de se voir remettre une dotation de 80€ de chèques lire par le président du conseil départemental Philippe Gouet. La journée s'est clôturée joyeusement autour d'un goûter.

« Chef de file des solidarités et de l'insertion, le conseil départemental mène depuis 2019 une politique volontariste qui a permis une prise de conscience collective de la situation de l'illettrisme et de l'illectronisme. Prise en compte de manière transverse par l'ensemble des directions du conseil départemental, la problématique de l'illettrisme et de l'illectronisme a contribué à la mise en place des premiers projets concrets en direction des usagers et des professionnels concernés. L'opération « Des livres à soi » est une très belle opération dont l'idée est simple mais qui porte une grande ambition : aider les parents à tisser des liens avec leurs enfants autour du livre. Quel plus beau cadeau que de pouvoir offrir à un enfant une lecture du soir. Un moment intime, une expérience partagée qui laisse un souvenir et une place importante dans l'apprentissage de la lecture bien sûr mais aussi de la vie. Je me réjouis que cette opération permette de soutenir et de former les parents à ce temps précieux, capital pour la réussite scolaire future, pour l'épanouissement et la construction de l'imaginaire. Ainsi, sera favorisée une meilleure compréhension du monde dans lequel les enfants grandiront. » a déclaré Philippe Gouet.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)

